

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 29 août 1903

No 2

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 17. — Les Quarante-Heures de la semaine, 17. — Prière quotidienne pendant le mois de septembre, 18. — S. E. le cardinal Gotti à Mgr l'Archevêque de Québec, 18. — Chronique des diocèses, 19. — Encore « se prosterner », 22. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 24. — Le départ des Eudistes de Versailles, 27. — Voix de l'étranger, 28. — Feu Mgr Is. Clut, O. M. I., 31. — Le nouveau Pape et les Anglais, 31. — Le nouveau Chef de l'Eglise, 31. — Bibliographie, 32.

Calendrier

30	DIM.	b	XIII apr. Pent. et I Sept. Ste Rose de Lima, vierge. <i>Kyr.</i> des dbis. Vêp. à cap. du suiv., mém. du préc. et du dim. <i>A la Basilique.</i> Fête des Stes Reliques. <i>r. 2 cl. Kyr. 2 cl. II Vêp.</i> mém. du suivant, de Ste Rose de Lima (II Vêp.) et du dim.
31	Lundi	b	S. Raymond Nonnat, confesseur.
1	Mardi	†b	S. Gilles, abbé. <i>A la Basilique, r.</i> De l'octave.
2	Mercre.	†b	S. Etienne de Hongrie, roi et confesseur.
3	Jeudi	†b	Du S. Sacrement. <i>A la Basilique, r.</i> De l'octave.
4	Vend	†vr	De la férie. " " " "
5	Samd	†b	S. Laurent Justinien, confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

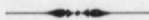
30 août, Sainte-Rose. — 31, Saint-Benoît-Labre. — 1er septembre, Stoneham. — 2, Sainte-Philomène. — 3, Saint-Marcel. — 4, N.-D. de Lourdes (Mégantic).

Prière quotidienne pendant le mois de septembre



Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, en particulier, afin que les chrétiens aiment de plus en plus la volonté de Dieu, telle qu'elle leur est manifestée par les événements de chaque jour.

Résolution apostolique : Remercier Dieu avec amour de tout ce qui nous arrive, d'agréable ou de fâcheux.



S. E le cardinal Gotti à Mgr l'Archevêque de Québec



(Traduction.)

SECRETARIERIE DE LA S. C. DE LA PROPAGANDE

Rome, le 5 août 1903.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

De même qu'il m'est arrivé d'avoir le pénible devoir d'annoncer à Votre Grandeur la mort du Pape Léon XIII, de sainte mémoire, de même aujourd'hui, dans un sentiment de joie bien légitime, je me hâte de vous informer que le 4 de ce mois les Eminentissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, réunis en Conclave suivant la coutume, ont élu comme Souverain Pontife l'Eme et Révme Père et Seigneur Cardinal Joseph Sarto, patriarche de Venise, lequel a pris le nom de Pie X.

Il convient de rendre grâces à Dieu qui a daigné donner à l'Eglise un Pasteur d'un tel mérite.

En conséquence, veuillez ordonner aux prêtres soumis à votre juridiction de réciter à la messe, durant trois jours, l'oraison *Pro gratiarum actione*, et faire en sorte que tous les fidèles

adressent à Dieu des prières publiques, en reconnaissance de la faveur singulière qu'il a accordée à l'Eglise.

Pour moi, je prie Dieu de vous conserver longtemps.

Votre serviteur très dévoué

Fr. HIERONYMUS M. Card. GOTTI,

préfet.

ALOYSIUS VECCIA,

secrétaire.

En conformité avec cette recommandation du Saint-Siège, S. G. Monseigneur l'Archevêque prescrit à tous les prêtres du diocèse de réciter à la messe, durant trois jours, l'oraison *Pro gratiarum actione*, immédiatement avant l'oraison déjà commandée *Pro Papa*. (La messe *Pro gratiarum actione* se trouve, dans le missel, à la suite de la messe votive *De SS. Trinitate*.)

Pour ce qui est des prières publiques d'actions de grâces, recommandées aussi par S. E. le Préfet de la Propagande, il y a déjà été pourvu par le chant solennel du *Te Deum*, ordonné par Sa Grandeur dès la réception de la nouvelle de l'élection de Sa Sainteté.

Chronique des diocèses



QUÉBEC

— Une imposante cérémonie religieuse a eu lieu mardi, le 18 août, au couvent de Jésus-Marie de Sillery. C'est le Révérend Père Meyer, assistant-général des Missionnaires du Sacré-Cœur, qui, au nom de S. G. Mgr l'Archevêque, a donné l'Habit à cinq prétendantes et a reçu les vœux de cinq nouvelles professes. C'est aussi le Révérend Père Meyer qui a donné le sermon de circonstance, prenant pour texte ces paroles de saint Paul: «Souvenez-vous de ceux qui ont été enchainés, car vous allez l'être à votre tour.»

L'impression produite par cette éloquence vigoureuse, abondante et sainte, a été profonde, et a suscité à l'éminent orateur de bien vives admirations.

Les cinq novices qui ont prononcé leurs vœux sont: Mlles

A. Gagnon, en religion Mère Saint Elphège, A. Robertson, en religion Mère Saint-Barthélemi, A. Poulin, en religion M. Marie-Aimée de Jésus, M. Manseau, en religion Sr Saint-Didace, A. Bolduc, en religion Sr Saint-Alban.

Celles qui ont pris le saint Habit sont :

Mlles E. Paquet, en religion Mère Saint-Alfred, E. Michaud, en religion Mère Saint-Jean d'Avila, F. Dorion, en religion Mère Marie de Liesse, A.-M. Bélanger, en religion Mère Marie de la Miséricorde, A. Pelletier, en religion Sr Saint-Roch.

— La seconde retraite ecclésiastique a eu lieu cette semaine, au Séminaire, prêchée par le Rév. P. Schmidt, S. J..

— Le dimanche 16 août, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé à la fête patronale de la paroisse de Saint-Roch de Fall River, Mass. Sa Grandeur était accompagnée, dans ce voyage, par M. l'abbé Laflamme, du secrétariat de l'archevêché.

La fête a commencé par une messe pontificale, célébrée par Monseigneur, assisté de M. l'abbé Doran, vicaire général de Providence, et de MM. les abbés Lowney et Prévost, respectivement curé de la cathédrale et curé de N.-D. de Fall-River. Le R. P. Grolleau, dominicain, a fait le sermon de circonstance. La partie musicale, dirigée par M. l'abbé Giguère, curé de Saint-Roch, a été très belle.

Après la messe, on présenta à Mgr l'Archevêque une adresse de la part des paroissiens de Saint-Roch.

Durant l'après-midi, avant les vêpres, Sa Grandeur présida à une gracieuse cérémonie de bénédiction des enfants de la paroisse, réunis à l'église, et fit une réponse appropriée à la belle adresse présentée par la jeune population.

Enfin, le soir, banquet de 700 convives, où Sa Grandeur eut encore à parler à ces Canadiens insatiables d'éloquence.

Durant son séjour à Fall River, Mgr l'Archevêque alla faire visite aux communautés des Rvdes Sœurs de la Charité et de Jésus-Marie. En revenant à Québec, Sa Grandeur s'arrêta quelques heures à St-Johnsbury, Vt, et y reçut l'accueil le plus cordial de M. le curé Boissonault, qui est depuis 29 ans à la tête d'une population canadienne-française comptant aujourd'hui environ 2000 âmes, outre les missions qui dépendent de son église.

— Le 25 août avait lieu, chez les Sœurs de la Charité de Québec, une cérémonie de profession, présidée par M. l'abbé A. Godbout, aumônier de cette communauté.

M. l'abbé J.-E. Pagi, aumônier du Bon-Pasteur, montra aux nouvelles élues, sous un jour persuasif et religieux, le mérite et le prix de l'obéissance, en prouvant qu'elle vaut mieux que le sacrifice.

Etaient présents au chœur : Mgr T.-E. Hamel, vicaire général ; M. l'abbé O. Cantin, curé de Saint-Nicolas ; M. l'abbé S. Turcotte, curé de Saint-Agathe ; M. l'abbé A. Belles-Iles, curé de Saint-Cyprien ; M. l'abbé Z. Belles-Iles, curé de Causapséal ; M. l'abbé J.-E. Sirois, vicaire à Trois-Pistoles ; M. l'abbé Zoël Lambert, vicaire à Saint-Basile de Madawaska.

Ont été admises à la profession perpétuelle : les Sœurs Mélina Mayrand, dite Saint-Ubald, de Saint-Ubald ; M.-Anne Dubois, dite Sainte-Hildegarde, de Saint-Nicolas ; Eugénie Bibeau, dite Saint-Alexandra, de Lévis ; Alphonsine Morel, dite Saint-Concorde, de Fall-River ; Eugénie Demers, dite Saint-Alfred, de Saint-Nicolas ; Georgiana Mathieu, dite M. de la Rédemption, de Saint-François (Beauce) ; Antonia Desrochers, dite Saint-Louis, de Saint-Nicolas ; Céline Sirois, dite Saint-Majorique, de Saint-Fabien ; Marie-Anne Belles-Iles, dite Saint-Sirice, de Saint-Fabien ; Eugénie Garon, dite M. de la Présentation, de Rimouski ; Clémentine Labbé, dite Saint-Ange, de Saint-Joseph (Beauce) ; Evangéline Dumon', dite Sainte-Marie-Ange, de Lewiston, E.-U.

Aux premiers vœux : les Sœurs Amanda Francoeur, dite Sainte-Edeltrude, de Plessisville ; Emma Hudon, dite Saint-Pacifique, de Saint-Philippe de Néri ; Alice Gingras, dite Saint-Nazaire, de Saint-Nicolas ; Corinne Morin, dite Saint-Sauveur, de Sainte-Agathe ; Léontine Poul'n, dite Sainte-Reine, de Saint-Joseph (Beauce) ; Adélie Marcoux, dite Sainte-Jeanne de Valois, de Saint-Ferdinand ; Christine Lambert, dite Saint-Zoël, de Saint-Ferdinand ; Emma Levach, dite Saint-François Caracciolo, de Québec ; Lætitia Perrault, dite Sainte-Adèle, de Deschambault.

CHICOUTIMI

— Le 12 août, fête de sainte Claire d'Assise, avait lieu chez

les Petites-Sœurs Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul, une triple cérémonie de prise de voile, profession, émission de vœux perpétuels, présidée par le Rév. P. Berchmans-Marie, des Frères Mineurs de Québec.

Les heureuses élues du jour sont, pour les vœux perpétuels : Sr Marie-Jean de la Croix, Sr Marie-Louis de Gonzague.

Ont fait profession : Mlle Bridget Margeret Murphy, de Saint-Joseph de Lévis, en religion Sr Marie-Vincent du Sacré-Cœur ; Mlle Marie-Laure Lavoie, de Chicoutimi, en religion Sr Marie-François-Xavier.

Ont pris le saint habit : Mlles Corinne Vaillancourt, de Sainte-Monique, Comté des Deux-Montagnes, en religion Sr Marie-Antoinette de Florence ; Marie-Louise Harbour, de Montréal, en religion Sr Marie-Angèle de Foligno ; Fabiola Harbour de Montréal, en religion Sr Marie-Colomban ; Eugénie Rousseau, de Québec, en religion Sr Marie-Stanislas de Kostka ; Alvine Cantin, de Québec, en religion Sr Marie-André de la Croix ; Bernadette Rochon, de Québec, en religion Sr Marie-Anselme.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette cérémonie et semblaient suavement émus de cette touchante démonstration de piété, de foi, d'héroïque dévouement.

— — —

Défiez-vous des mauvaises conversations ; elles gâtent l'esprit comme le mauvais air infecte le corps de celui qui le respire.

Ne reculez pas devant la peine ; on peut souvent faire beaucoup plus qu'on ne se l'imagine.

— — —

Encore " se prosterner "

— — —

Dans la *Semaine religieuse* du 1^{er} août, Firmin Paris, à propos du mot « Se prosterner » à l'office du Vendredi-Saint, dit : « *Les Rubricistes se sont tus jusqu'à ce jour, et il semble devenu fort douteux qu'ils répondent jamais. Les philologues sont donc justifiables de se hisser sur la scène, et de dire ce qu'on en pense chez eux.* »

Mais ce bon Firmin Paris se trompe grandement en disant qu'il est fort douteux que les Rubricistes répondent jamais

à la difficulté exposée ; car il vient d'y répondre lui-même avec un aplomb superbe, quand il décide à la fin de son article que : « *Ils font donc comme la Rubrique le veut, ceux qui s'étendent de tout leur long, la face contre terre, en arrivant au pied de l'autel pour commencer l'office du Vendredi-Saint.* »

Qu'est-il besoin de recourir à une autre lumière ? Firmin Paris vient de tourner la difficulté et d'assurer que ceux qui font comme lui, c'est-à-dire qui se couchent de tout leur long, le Vendredi-Saint, avant de commencer l'office, *font comme le veut la Rubrique.*

Quant à moi, avant de me ranger à l'avis de Firmin Paris, j'aime mieux que l'on ait recours à la Congrégation des Rites, je préfère attendre pour savoir quelle est la coutume suivie à Rome, le Vendredi-Saint, au sujet de la question qui nous occupe.

La philologie n'a rien à voir dans l'interprétation des rubriques.

Il nous suffirait de savoir la coutume suivie à Rome pour nous déterminer à la suivre. Et si, par hasard, *on ne se couchait pas de tout son long* à Rome, comme le veut Firmin Paris, que dirait-il ? Car à Rome, on a dû bien interpréter cette rubrique dès les commencements et on a dû continuer à bien la suivre. Il est donc plus sage d'attendre, afin de bien savoir à quoi s'en tenir.

S'il fallait se *coucher de tout son long*, comme le prétend Firmin Paris, pourquoi est-il dit dans le missel : « *Ministri prostrati aliquandiu orant* » ? Se couche-t-on pour prier ? Tous les jours nous disons dans nos prières du soir ou du matin : « *Prosterné* devant votre Divine Majesté, je vous adore etc. » Est-on couché en disant ces paroles ?

Je diffère d'opinion avec Firmin Paris. « *Se prosterner* » ne veut pas dire *se coucher de tout son long*.

Je prétends, avec Falise, que le célébrant, le Vendredi-Saint, doit mettre les genoux *in plano*, incliner la partie supérieure du corps, en s'appuyant sur le coussin placé sur le second degré, et cela pendant l'espace d'un *Miserere*.

Il me semble que, s'il fallait se *coucher de tout son long*, le coussin ne serait pas placé sur le second degré, mais bien sur le premier. La raison saute aux yeux.

Enfin si *prosternere* et *procumbere* sont synonymes, pourquoi le missel se sert-il du mot *prosternere* le Vendredi-Saint, et du mot *procumbere* le Samedi-Saint?

Tant que l'autorité supérieure n'aura pas prononcé, je me range du côté des prêtres (et ils sont nombreux) qui ne se couchent pas *de tout leur long* le Vendredi-Saint, à l'office du matin, mais qui se contentent de se prosterner profondément, tenant les genoux *in plano*, les bras et la tête appuyés sur le coussin placé sur le second degré, dans l'attitude même que prend Firmin Paris, lorsque pendant la messe il se prosterne profondément à l'élévation de la sainte Hostie et du calice. On ne se couche pas, il me semble, lorsqu'on est revêtu des ornements sacrés, de la chasuble v. g. Le Samedi-Saint, on n'a que l'aube et l'étole quand on se couche au pied de l'autel.

C'est là mon opinion. Je puis me tromper, je ne décide rien. Lorsque la Congrégation des Rites ou une autorité supérieure se sera prononcée, je serai heureux de suivre sa décision; et si j'ai mal interprété la rubrique, je serai heureux de me réformer.

En attendant, je crois faire les choses de la manière indiquée par Falise.

SPES.

VISITÉS PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE DEUXIÈME

(Suite.)

Cette ville, située sur l'extrémité sud d'un havre peu profond mais très large au fond et très étroit à son entrée, était protégée non seulement par des fortifications considérables, mais par des rochers, par des ilots, par des caps avancés vers la mer et couverts d'artillerie. A l'abri de ces fortifications tant naturelles qu'artificielles, un seul vaisseau une fois rendu dans le

havre pouvait défier une flotte entière de l'y venir prendre. La ville même pouvait à peine être aperçue, beaucoup moins être bombardée de dessus la mer, parce qu'elle était située non du côté de la mer, mais sur le havre même. Elle était du reste beaucoup moins considérable dans son étendue qu'on ne le croit au Canada. Il est constant qu'elle ne pouvait contenir autant de citoyens que la moitié de l'enceinte de Montréal, telle que bornée par ses anciens murs. Et comment aurait-elle pu devenir peuleuse, n'y ayant autour d'elle que peu d'établissements, la plupart à une distance assez considérable, sans presque de communication par terre, que de la pêche à la morue qui les faisait subsister, comme elle fait encore subsister leurs successeurs dont les terres sont à peine ouvertes. C'est à quoi l'on doit s'attendre sur toutes les côtes où le poisson abonde. Il est naturel d'y préférer la pêche dont le profit est toujours certain, à une culture qui par mille inconvénients connus trompe souvent les espérances du laboureur le plus industrieux. Ces accidents sont encore plus à craindre sur le bord de la mer où les brouillards sont si fréquents, si épais et si nuisibles aux grains. Ainsi la ville de Louisbourg n'ayant point de marché, et étant obligée d'attendre toutes ses provisions de France, on conçoit qu'elle ne pouvait nourrir qu'un petit nombre d'habitants. Il s'en suit qu'excepté les familles attachées à la garnison, le reste devait être peu de chose, comme le prouve la petitesse de son enceinte qui les renfermait tous ; car il est constant qu'il n'y avait pas de faubourgs. Cependant tous les anciens habitants s'accordent à dire qu'elle renfermait trois églises, et il est d'ailleurs certain qu'il y avait dans cette ville un couvent de Récollets et une mission des Sœurs de la Congrégation de N.-D. En faut-il conclure que la ville renfermait beaucoup de monde ? — Non, mais que les évêques du Canada avaient eu soin d'y procurer des établissements religieux pour la sanctification d'un peuple isolé, et qui ne pouvait trouver ces secours ailleurs. Nonobstant cette vigilance de leurs premiers pasteurs, les citoyens de Louisbourg étaient très inférieurs, du côté des mœurs et de la piété, aux pauvres pêcheurs de leur voisinage. Les divertissements de toute espèce y étaient grandement en faveur, le luxe y dominait, et la vanité et l'immodestie des femmes y étaient portées à un point criant. Ce fut peut-être ce qui

attiré à cette ville malheureuse le sort qu'elle éprouva en 1758.

Dès la fin de mai, une nombreuse flotte anglaise, partie d'Halifax avec des troupes de débarquement commandées par le général Amherst, vint se présenter devant la place. Le baron de Drucourt y commandait une garnison de 4000 hommes de troupes régulières. Il s'attendait à être attaqué. Tous les habitants répandus dans les différents endroits de l'isle avaient eu ordre de venir donner leurs services en qualité de milices. Les provisions de guerre et de bouche étaient abondantes. Les premières attaques de l'ennemi ne servirent qu'à lui faire voir qu'inutilement il essaierait à réduire la place du côté de la mer. Le général anglais eut donc recours à un autre expédient. Ce fut de faire débarquer secrètement des troupes d'artillerie à Gabarus, baie qui n'était éloignée que d'une lieue de Louisbourg, vers le sud ou sud-ouest. Cette artillerie promptement portée sur la colline qui termine au fond le havre de Louisbourg et n'en est éloignée que d'une portée de canon, commença à jouer sur la place, du côté où elle était le moins fortifiée, avec un effet qui surprit et déconcerta ses défenseurs. Il ne fut plus question que de capituler. Le 26 juillet, non seulement la ville, mais toute l'Isle Royale se rendit aux forces britanniques. Cette conquête fut décisive pour le Canada. Québec succomba l'année suivante, et Montréal un an après.

Les Anglais s'étaient repentis de n'avoir pas détruit les fortifications de Louisbourg, en 1745, parce qu'elle était, comme on l'a vu ci-dessus, retournée aux Français. Ils crurent mieux faire, cette fois-ci, en le démantiludant, et ils s'en sont encore repentis, puisqu'elle leur a été cédée par le traité de 1763.

C'est dans cet état de destruction et de ruine que l'évêque de Québec et ses quatre compagnons trouvèrent cette place après 57 ans, et gémiront à la vue de ses masures et de ses décombres. Hélas ! quelle solitude ! quel morne silence dans un lieu où tant d'hommes ont successivement existé ! que de monceaux de pierres ! On peut encore suivre les endroits où étaient les murailles. On aperçoit des fossés, des glacis, des solages de maisons, des bas de cheminées, des restes de poudrières, de magasins, de casemates, mais rien d'entier, rien que l'on puisse reconnaître avec certitude.

(A suivre.)

Le départ des Eudistes de Versailles

La cité du grand roi fut témoin, ce matin, d'une noble et touchante manifestation. J'en ai vu beaucoup de plus bruyantes, de plus tumultueuses, de plus imposantes par le nombre, mais rares sont celles qui me causèrent une aussi réelle émotion.

C'était la distribution des prix au collège Saint-Jean (1). Cette fête de famille qui, d'ordinaire, épanouit à la fois les visages des enfants, des parents et des maîtres, fut une douloureuse séparation.

Distribution de prix est une expression impropre, car les élèves des Eudistes, avaient abandonné leurs prix en faveur de leurs maîtres proscrits, et la cérémonie se borna à la lecture du palmarès.

Puis ce furent les adieux des élèves à leurs Pères bien-aimés, les adieux des anciens élèves, des parents, des amis, la réponse pleine d'un stoïcisme chrétien du P. Loisel, supérieur sortant, et enfin une délicate allocution du nouveau directeur, M. l'abbé Duroy de Bruignac, prenant l'engagement, au nom de ses collaborateurs séculiers, de maintenir dans le collège les fortes et saines traditions implantées par les Eudistes.

Tristes et résignés, les 21 religieux avaient préparé d'avance leur petite valise de voyage. A 11 heures précises, ils franchissaient la porte de leur collège en route pour l'inconnu, pour l'exil. Quelques-uns sanglotaient comme des enfants, comme leurs enfants qui se pendaient à eux.

Et dans les rues de Versailles on vit ce spectacle curieux, impressionnant : les 21 religieux proscrits escortés par leurs 300 élèves et par les parents au nombre d'un millier.

Le cortège silencieux, presque tragique, traversa, sous une pluie battante, toute la ville pour gagner la gare de Versailles rive gauche. Mais là, l'enthousiasme et l'indignation trop longtemps contenus firent explosion, et de toutes les poitrines jaillirent les cris de : « Liberté ! Liberté ! Vivent les Pères ! »

(1) C'est à ce même collège que S. G. Mgr l'Archevêque fut l'objet, l'année dernière, d'une si belle réception, comme nous avons dit dans le temps.
RÉD.

—Merci, mes amis, merci ! put seulement répondre le P. Loisel, la voix étranglée par l'émotion.

Derrière les religieux, les manifestants envahirent les quais criant encore avec plus de force : « Liberté ! Liberté ! » Et toutes les mains se tendirent vers les wagons ; « Au revoir, mon Père, vous nous reviendrez. »

Le service d'ordre n'était assuré que par une demi-douzaine de pacifiques gendarmes et autant d'agents de police. Pour couper court à ces scènes, le chef de gare simula un faux départ, et le train s'ébranla salué par d'enthousiastes acclamations.

Il stoppa à 200 mètres de la gare, mais les élèves avaient aperçu la manœuvre ; et avec l'agilité de leur brillante jeunesse, en un clin d'œil ils sautaient sur les voies, escaladaient les trottoirs et rejoignaient le train sous les regards ahuris des gardiens de l'ordre. Et les ovations, les adieux de recommencer plus enthousiastes et plus émouvants. Enfin, à 11 h. $\frac{1}{2}$, c'était l'ultime adieu, le véritable départ.

En descendant à la gare Monparnasse pour gagner le couvent de la rue Denfert-Rochereau, le P. Loisel pouvait dire avec juste raison : « La meilleure preuve que notre expulsion est injuste et imméritée, ce sont les larmes de nos enfants. »

(*Croix* du 17 juillet 1903.)

A. JANNE.

Voix de l'étranger

Français !

Fils des croisés, fils des martyrs qui ont arrosé de leur sang les quatre bouts de l'univers ; frères de Jeanne, si patriote et si chrétienne ; vous laisserez-vous écraser sous le talon de la tyrannie ? Vos bras sont-ils si débiles, vos cœurs sont-ils si lâches, que vous permettrez aux persécuteurs, aux désolateurs, de dépouiller et vos amis et vos bienfaiteurs, de les chasser de leurs foyers loin de leur patrie bien-aimée ? Trahirez-vous ceux qui ont versé sur votre front l'eau du baptême, ceux qui vous ont donné place à la table de votre Dieu, ceux qui se sont sacrifiés pour instruire votre jeunesse ! Et les saintes femmes qui ont élevé et vos mères et vos filles ; celles qui ont recueilli

les orphelins et soigné les malades de la France et du monde ! Tous ceux qui ont fait retentir la gloire de la France jusqu'aux extrémités de la terre les abandonnez-vous ?

Et votre liberté, qu'en faites-vous ? cette chère liberté pour laquelle vous avez tant souffert et tant versé de votre sang. Infortunés ! ne voyez-vous pas qu'en permettant à une misérable minorité de réduire à l'esclavage légal, de priver de ses droits naturels et politiques le moindre de vos concitoyens, vous courez à votre propre asservissement ? C'est une minorité infime, une bande de sectaires fanatiques qui, en ces temps de décadence, gouverne la France des Bayard et des Jeanne d'Arc. Elle ne représente, cette minorité, ni la justice, ni la légalité, ni l'honneur, ni la liberté. Car, qui oserait soutenir que ces vertus, apanage de la nation, ne trouvent plus d'asile sous son toit ! Que les Français qui les chérissent encore ne comptent plus ni par le nombre ni par le courage, dans la patrie de la chevalerie et de l'héroïsme ! Que la nation qui dépasse les autres peuples par le nombre et le dévouement de ses missionnaires, et par les sacrifices qu'elle s'impose pour la conversion du monde païen, n'a ni assez de force, ni assez de volonté pour garantir à ses enfants la jouissance du fruit de leur travail et la pratique de leur religion ; qui le croirait ?

Voyez l'Irlande qui combat depuis trois siècles pour son indépendance économique et religieuse et qui se trouve aujourd'hui à la veille de couronner son œuvre gigantesque.

Voyez l'Allemagne catholique qui, par son union et sa persévérance, obligea l'homme de fer et de sang à prendre le chemin de Cano-sa.

Voyez l'héroïque Pologne qui se débat depuis deux siècles entre les griffes des éperviers colosses et qui, malgré ses blessures, répète encore votre superbe cri : « La Pologne meurt, elle ne se rend pas. »

Regardez ce qui se passe en Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique. Notre religion, sous l'égide de la liberté, telle que Dieu et la nature la veulent et la prescrivent, y fait des progrès qui tiennent du miracle et qui confondent l'indifférence du sceptique et le fanatisme de la Loge.

Voyez vos frères du Canada si libres et si fervents. Rien, absolument rien, en cette heureuse France d'outre-mer, n'entrave

l'exercice de leurs droits politiques, et de la religion qu'ils ont héritée de vos communs ancêtres.

France que j'ai tant aimée, dont les blessures ont fait saigner mon cœur, envers qui ma reconnaissance est si profonde ; France, patrie de mon âme, ne te laisse pas enlever ni ta liberté, ni ton indépendance morale et religieuse, ni ta foi au Christ, l'unique Sauveur de notre humanité.

(*D'une revue de France.*)

Un ami de la France.

Feu Mgr Is. Clut, O. M. I.

Mgr Clut, évêque auxiliaire du vicariat apostolique d'Athabaska (Nord-Ouest), est décédé le 9 juillet dernier.

« Tous ceux qui l'ont connu, lisons-nous dans *Les Cloches de Saint-Boniface*, ont appris à aimer ce bon et pacifique vieillard à la figure rayonnante encadrée de cheveux blancs, aux manières si dignes et si aimables tout à la fois, au dévouement héroïque, et qui n'a cessé de prêcher en faveur de ses missions avec un accent de sincérité tel que les cœurs étaient émus et que les bourses s'ouvraient toutes grandes pour lui faire l'aumône.

« Mgr Clut a été assurément un des plus illustres apôtres des sauvages de l'Amérique du Nord.

« Né en 1832 à Rambert, diocèse de Valence, France, le Fr. Clut arriva à Saint-Boniface en 1857, au commencement d'août, comme frère scholastique sous-diacre.

Mgr Clut avait donc 71 ans quand il est mort, et il y avait 46 ans qu'il travaillait dans l'Ouest canadien. C'est Mgr Taché qui a ordonné le P. Clut, le 20 décembre 1857, dans la cathédrale de Saint-Boniface ; c'était sa première ordination.

« Avant d'être sacré évêque, en 1867, le P. Clut avait été missionnaire dans la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs (Fond du Lac Athabaska) qui est devenue comme un piédestal pour l'épiscopat, puisque plusieurs évêques oblats l'ont dirigée avant de recevoir la consécration épiscopale. »

Le nouveau Pape et les Anglais

—o—

Londres, le 5 août.

... Je ne reconnais plus mes Anglais. Non seulement le Pape a cessé d'être l'Antéchrist à leurs yeux, mais pour un grand nombre d'entre eux, même parmi les protestants, il est devenu le Vicaire du Christ. L'élection du nouveau Pontife a excité presque autant d'intérêt à Londres qu'à Rome. Les habitants de la Ville-Ténèbres épiaient l'apparition de la « sfumata » ... autant que le permettait la fumée de leur propre atmosphère. Hier, dès que le résultat de l'élection a été connu, on s'arrachait les numéros du *Sun* et du *Star* qui l'annonçaient, et les camelots, vendeurs de ces journaux, ont fait de bonnes affaires. Ce matin, la presse de Londres est unanime à saluer avec autant de respect que de sympathie l'avènement du nouveau Pape dont elle fait un brillant éloge. Plût à Dieu que cet exemple de convenance et de justice fût imité par tous les journaux français !

F. de BERNHARDT.

(Croix.)



Le nouveau Chef de l'Église

—o—

L'*Eco d'Italia*, dont le directeur a eu l'honneur (dit la *Croix*) d'être, à Venise, l'hôte du cardinal Sarto, trace le portrait suivant du nouveau Pontife.

« Pie X est d'une modestie, d'une humilité, d'une affabilité vraiment surprenantes. Il cache, sous un abord facile et sympathique, la plus profonde doctrine, une très haute et vive intelligence, un jugement pénétrant et sûr dans les questions les plus difficiles et les plus modernes.

« Il présente, en résumé, l'union d'une science profonde et d'un zèle apostolique infatigable. »



O mon Dieu, ne me laissez jamais oublier ce qu'est cet éclair qu'on appelle la vie, cette fumée qu'on appelle honneur, cette vanité qu'on appelle plaisir, cette boue qu'on appelle richesse.

Bibliographie

REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES. — La *Revue* est mensuelle et l'abonnement court de janvier à janvier. — Prix de l'abonnement. 15 fr. par an. S'adresser à M. Henri Morel, imprimeur-éditeur, 77, rue Nationale, Lille (Nord), ou à la librairie ROGER et CHERNOVIZ, 7, rue des Grands-Augustins, à Paris.

Sommaire du N° de juillet 1903. I. La philosophie de saint Thomas et l'apologétique de l'immanence (2^e art.), par M. l'abbé H. GOUJON. — II. L'école de la spiritualité simplifiée et la formule laisser-faire Dieu (5^e art.) — III. Le tombeau du pape saint Damase, par M. l'abbé A. Pillet. — IV. De l'absolution des excommunications réservées au Saint-Siège, par M. le D^r B. DOLHAGARAY. — V. Critique biblique. — VI. Bibliographie. — VII. Léon XIII et le culte du Sacré Cœur de Jésus (3^e art.), par M. H. Q.

(Librairie P LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris.)

— *La Morale et l'Esprit laïque*, par Eugène Tavernier. Vol. in-12 de 352 pages, Prix : 3 fr. 50.

— *L'âme religieuse temple de Dieu*. Retraite de consécration ou d'anniversaire. Par Olivier Lefranc, T.-O.-P. Un volume in-12 de 170 pages, Prix : 1 fr.

REVUE DU MONDE INVISIBLE (5^e année). Parait tous les mois. — Abonnement : 10 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire du N° d'août : I. Le corps humain et son fantôme (Mgr Méric). — II. Les animaux devant l'occulte (G. Bois). — III. De quelques obsessions morbides (Dr L. M.) — IV. Les anges et le Saint-Esprit (A. Van Mons). — V. Les frontières de la science (A. de Rochas). — VI. Le mouvement psychique. — VII. Du monde invisible (H. de Barrau). — VIII. Tribune de nos lecteurs.